

3555/576 du 19/5/2020

**Philippe PITRE - Jean-Philippe DAGÈS  
Martial FAUCHER - Pauline ROUSSEAU**  
NOTAIRES ASSOCIÉS



Successeurs de M<sup>e</sup> ANDRE, BEYLOT, BRISSET, CHAUVAC, SARRÉ, JOUBERT  
Etude créée depuis 1774

ETUDE PRINCIPALE : 16 Avenue de Limoges  
CS 98438 - 79024 NIORT Cedex  
Entrée et parking : Rue P. F. PROUST  
Tél. 05 49 28 30 99 (lignes groupées)

*Étude fermée le samedi*

Télécopie 05 49 24 53 74

Dossier suivi par **Me Pauline ROUSSEAU**

N/Réf : PR/NV/MR/A 2019 01282

TROUVE-LAURENT/CAN

**CERTIFICAT DELIVRE EN APPLICATION DU DECRET 88.74 DU 21 JANVIER 1988 ET  
DU DECRET 2003-301 DU 2 AVRIL 2003 MODIFIANT LE DECRET 83.16 DU 13 JANVIER  
1983  
POINT 52 DU DOCUMENT ANNEXE A CE DECRET**

**ATTESTATION**

**Maître Pauline ROUSSEAU, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "SCP Philippe PITRE, Jean-Philippe DAGÈS, Martial FAUCHER et Pauline ROUSSEAU" titulaire d'un office notarial dont le siège est à NIORT (Deux-Sèvres), 16 Avenue de Limoges, soussigné,**

**ATTESTE :**

**Avoir reçu, le 12 mars 2020, l'acte de VENTE par :**

Monsieur Guy André Michel TROUVE, retraité, et Madame Pierrette Henriette LAURENT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CHAURAY (79180), 32 rue de la Treille.

Nés, savoir :

Monsieur à CHAURAY (79180), le 29 septembre 1942,

Et Madame à SAINT HILAIRE DES LOGES (85240), le 09 décembre 1946.

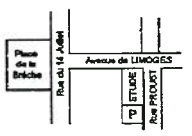
Monsieur et Madame TROUVE mariés à la Mairie de NIORT (79000), le 16 avril 1966, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, sans modification depuis.

Au profit de :

La "COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS", Etablissement public de coopération intercommunale dont le siège social est à NIORT CEDEX (79027), 140 rue des Equarts, CS 28770.

Identifiée sous le numéro SIREN 200 041 317,

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :



CHAURAY (Deux-Sèvres)

Une parcelle de terre située à CHAURAY (79180), Les Rochereaux,  
Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	BL	0185	LES ROCHEREAUX	10 a 86 ca
	BL	0186	LES ROCHEREAUX	62 a 76 ca
Contenance totale				73 a 62 ca

**PRIX**

Ladite vente ayant été conclue moyennant le prix de TRENTE-TROIS MILLE CENT VINGT-NEUF EUROS (33.129,00 €),

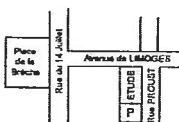
Dès réception, conformément aux dispositions de l'article D.1617-19 du Code général des collectivités territoriales, en ma qualité d'Officier Public, du prix de cette vente, je m'engage, en cette qualité, à prendre à ma charge les sommes qui, après paiement au vendeur dudit prix, s'avèreraient être dues à la suite de l'inscription au fichier immobilier à des créanciers inscrits ou à un autre propriétaire.

Je m'engage en conséquence à procéder sous ma responsabilité à la purge de tous privilèges, hypothèques ou saisies pouvant grever l'immeuble.

J'atteste, sous ma responsabilité, qu'il n'existe pas à ma connaissance de vente ou de promesse de vente antérieure.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A NIORT,  
Le 13 mars 2020.



Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
CHAURAY

Section : BL  
Feuille : 000 BL 01

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 17/07/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
171 Avenue de PARIS 79061  
79061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 49 09 98 65 -fax  
ptgc.deux-sevres@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

